
LE RÔLE DES ORIGINES DANS LA PERSISTANCE DES INÉGALITÉS D'EMPLOI ET DE SALAIRE

Yaël BRINBAUM (*), Jérôme LÊ (**)

(*) Cnam - LISE - CEET

(**) Insee, Cellule Immigration

Yael.brinbaum@lecnam.net

Jerome.le@insee.fr

Mots-clés : Immigrés, descendants d'immigrés, Modèles de décomposition, Emploi, Salaire

Résumé

Cet article mobilise la méthode de décomposition de Di Nardo, Fortin et Lemieux (1996) pour quantifier les inégalités d'emploi et de salaire entre immigrés et descendants d'immigrés, en prenant en référence les personnes sans ascendance migratoire. Nous utilisons pour cela les données de l'Enquête Emploi empilées de 2013 à 2017, ce qui nous permet d'obtenir des résultats fins et récents sur des origines habituellement peu étudiées, car trop jeunes ou trop peu nombreuses dans les enquêtes (ex : Turquie, Afrique subsaharienne).

Les descendants d'immigrés ne rencontrent a priori pas les mêmes obstacles sur le marché du travail que les immigrés, que ce soit en termes de maîtrise de la langue, de reconnaissance de leur diplôme ou de démarches administratives liées à la nationalité. Toutefois, ils sont susceptibles faire l'objet des mêmes discriminations dans leur recherche d'emploi ou de partager des pratiques culturelles communes dans le choix d'activité. Notre méthodologie consiste à comparer chacune des deux générations d'une même origine aux personnes sans ascendance migratoire, sans tenir compte des difficultés spécifiques aux immigrés. On utilise pour cela un modèle de repondération identique pour chaque groupe, en contrôlant par exemple de l'âge, du niveau de diplôme, de la situation familiale, du lieu de résidence (etc.). Si les difficultés spécifiques aux immigrés se cumulent aux problèmes liés à l'origine, la part des écarts inexplicables devraient se réduire entre la première et la deuxième génération. Par différence, on identifie ainsi séparément l'effet des difficultés propres aux immigrés (langue, reconnaissance des diplômes etc.). Les indicateurs étudiés sont le choix d'activité, l'accès à l'emploi, les conditions d'emploi (sous-emploi, type de contrat) et enfin la distribution des salaires.

Nos résultats montrent que les difficultés spécifiques aux immigrés jouent davantage sur l'adéquation de l'emploi (à travers le salaire) que sur l'accès à l'emploi lui-même. Des différences sont observées selon l'origine géographique, le sexe et la génération. Les hommes maghrébins, qu'ils soient immigrés ou descendants, ont par exemple un écart de taux de chômage de 15 points avec les personnes sans ascendance migratoire. Dans les deux cas, deux tiers de cet écart (10 points sur 15) demeure inexplicable par les différences de caractéristiques observables (âge, diplôme, situation familiale, lieu de résidence etc.). Autrement dit, les difficultés rencontrées par les immigrés et les descendants de cette origine sont de la même ampleur pour trouver un emploi, bien que les descendants maîtrisent mieux le français et qu'ils aient fait leurs études en France. Pour les hommes originaires d'Afrique subsaharienne et de Turquie, en revanche, les difficultés rencontrées par les descendants sont moindres que celles rencontrées par les immigrés. Pour les femmes de ces origines, les difficultés pour trouver un emploi se réduisent fortement d'une génération à l'autre (écarts inexplicables qui se réduisent de deux tiers). Les différences sont également fortes en termes de comportement d'activité. Les femmes immigrés turques ont par exemple un taux d'activité inférieur de près de 50

points aux femmes sans ascendance migratoire, dont 20 points seulement sont expliqués. Bien que les descendantes turques conservent un écart d'activité important (25 points), plus de la moitié de ce dernier est expliquée (14 points). Pour les hommes, les écarts des comportements d'activité sont beaucoup plus limités, quelle que soit l'origine. Pour les autres origines (Europe du Sud, Asie du sud-est,), les écarts de chômage et d'activité sont plus limités et disparaissent souvent à caractéristiques égales.

Une fois en emploi, les secondes générations rencontrent moins de difficultés que les immigrés, que ce soit en termes de qualité de l'emploi (sous-emploi, emploi temporaire) ou de salaire. Les immigrés occupent plus fréquemment des emplois dans lesquels ils sont déclassés, ce qui se traduit par des écarts de salaire inexpliqués importants, en tout point de la distribution. L'ampleur de ce déclassement est le plus marqué pour les immigrés originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et d'Asie du sud-est, avec des salaires inférieurs de 15 à 25%. Pour les descendants d'immigrés en revanche, ces écarts inexpliqués sont beaucoup plus limités (-5 % à -10%) et souvent cantonnés aux derniers déciles de salaire. Le profil des descendants turcs est le plus singulier. Ils perçoivent des salaires 10 à 20 % inférieurs à celui des personnes sans ascendance migratoire, à tout niveau de salaire. Cependant, cet écart devrait en théorie être plus important : autrement dit, ils s'en sortent mieux sur le marché du travail que les personnes sans ascendance migratoire ayant les mêmes caractéristiques qu'eux. Cela peut s'expliquer en particulier par une meilleure efficacité de leurs réseaux dans l'accès à l'emploi.

Bibliographie

- [1] M. Okba, « La mobilité sociale des descendants d'immigrés », *Dares Analyse* – n°72, 2015
- [2] Bechichi N. , Bouvier G., Brinbaum Y., Lê J. « Maîtrise de la langue et emploi des immigrés : quels liens ? », Insee Références, Emploi, chômage, Revenus du travail, Edition 2016
- [3] Y. Brinbaum, D. Meurs, L. Primon, « Situation sur le marché du travail : statuts d'activité, accès à l'emploi et discrimination », dans Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (eds), *Trajectoires et Origines - Enquête sur la diversité des populations*, coll. « Les Grandes Enquêtes », Ined, 2015
- [4] DiNardo J., Fortin N., Lemieux T., "Labor Market Institutions and the Distribution of Wages, 1973-1992: A Semiparametric Approach", *Econometrica* vol. 64, n° 5, septembre 1996.
- [5]P. Lombardo, J. Pujol, « Le niveau de vie des descendants d'immigrés », *Les revenus et le patrimoine des ménages - Insee Références* - Édition 2011.
- [6] R. Aeberhardt, D. Fougère, J. Pouget., R. Rathelot, 2010, « L'emploi et les salaires des enfants d'immigrés », *Économie et Statistique*, n° 433-434, pp. 31-46.